



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-106415>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-106415**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** MAIRIE

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21830023400018

**Ville :** Brignoles

**Code postal :** 83170

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 83

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**Identifiant interne de la consultation :** AMO Concession aménagement

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Direction de la commande publique

**Adresse mail du contact :** Dcp@brignoles.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 494862217

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Les justifications à produire sont celles prévues aux articles R2143-3 et R2143-4. Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé Cerfa DC1)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration du candidat (imprimé Cerfa DC2). - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire - Attestation sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées à l'article R2143-3 du code de la commande publique (dater et signer la liste des déclarations sur l'honneur jointes au Dossier de Consultation des Entreprises). - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC1 non produit ou non remplie).

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 17/10/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants : Prix des prestations : 30 % - Qualité des prestations : 70 %.

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur la programmation, la mise en oeuvre et le suivi de la nouvelle concession d'aménagement pour le renouvellement urbain du centre-ville.

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 71356200

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Le présent marché vise à trouver un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour aider la collectivité à choisir le concessionnaire et à assurer le suivi du contrat de concession. Le marché est divisé en tranches, une ferme et une tranche optionnelle  
Tranche ferme : Phase 1 : Bilan du contrat de concession en cours (2017-2026) visant à préparer le programme de la future concession d'aménagement. Phase 2 : Elaboration du programme de la concession d'aménagement (contenu, durée, périmètre, description des aspects administratifs, techniques et financiers). Phase 3 : Assistance complète pour la passation du contrat de concession (choix de la procédure, analyse des candidatures puis des offres reçues tant sur le plan financier, technique que juridique, et formalisation du choix de l'aménageur, assistance dans la rédaction et la négociation du contrat de la concession d'aménagement si nécessaire, garantir la sécurité juridique et la bonne fin de la procédure d'attribution de la concession par la rédaction des actes afférents).  
Tranche optionnelle : Elle consiste, pour l'A.M.O, à assister la commune dans la phase opérationnelle de la concession et pour toute sa durée. Notamment, elle vise à suivre et à évaluer l'adéquation entre le programme et le projet mis en oeuvre sur les plans administratif, juridique, technique et financier. A noter : Ne peut candidater au présent marché : Toute société ayant un lien de dépendance ou de subordination avec l'opérateur économique, titulaire de la concession d'aménagement en cours pour le renouvellement urbain du centre-ville.

**Lieu principal d'exécution du marché** : Territoire communal - Centre ville

**La consultation comporte des tranches** : Oui

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires** : Modalités d'obtention du dossier de consultation : Le dossier de consultation peut être téléchargé gratuitement sur le site : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr). Il comprend les pièces administratives et techniques. Les annexes relatives à cette procédure doivent être demandées par mail à la Direction de la commande publique ([dcp@brignoles.fr](mailto:dcp@brignoles.fr) / [obertoo@brignoles.fr](mailto:obertoo@brignoles.fr)). Un code d'accès sera alors transmis aux candidats qui pourront télécharger gratuitement toutes les annexes liées au marché sur la plate-forme [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)  
Conditions de remise des offres : La transmission des offres par voie électronique doit se faire sur le site : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)  
En 2017, la Commune de Brignoles a décidé de confier à la SAEM VAR AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT

la concession d'aménagement pour le renouvellement urbain de son centre-ville. Vaste programme de plus de 25 millions d'euros sur 8 ans puis 9 ans après avenant, le projet porte une stratégie globale de renouvellement urbain et répond à trois objectifs majeurs : - Amélioration de l'Habitat - Réaménagement du Centre-Ville - Accompagnement de la Revitalisation Commerciale et Artisanale La commune de Brignoles souhaite poursuivre cette action en mettant en oeuvre une nouvelle concession d'aménagement. En parallèle, une convention OPAH-RU couvrant la période 2018-2024 a été conclue. De plus, la ville de Brignoles est intégrée dans le dispositif « Action Coeur de Ville ». Une première convention établie pour la période 2018-2022 a permis de créer un cercle vertueux pour soutenir et développer les opérations structurantes de revitalisation de la commune ainsi que pour encourager les initiatives économiques et entrepreneuriales. Ce programme a permis de redonner à la ville sa place de centralité régionale. Un avenant 2 a fixé le cadre pour le déploiement du programme «Action Coeur de Ville» porté par la Ville de Brignoles, en synergie avec l'Agglomération Provence Verte, pour la période 2023-2026. Enfin, la ville est en train de notifier un marché d'études visant à élaborer un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (P.S.M.V) sur un périmètre de Site Patrimonial Remarquable (S.P.R) arrêté le 15 juin 2020 de 19 hectares environ. Délais d'exécution prévisionnels : Tranche ferme : De la date de réception de l'ordre de service prescrivant de commencer les prestations du présent marché jusqu'à la phase de notification de la nouvelle concession d'aménagement. Tranche optionnelle : Elle sera affermie par ordre de service et sera déclenchée à l'issue de la tranche ferme après notification du traité de concession au prestataire retenu. Elle aura au maximum, la même durée que la concession. La mission d'assistance sera conclue pour une première période d'un an puis sera reconduite par voie expresse, chaque année, à la date anniversaire de la notification du 1er Ordre de Service correspondant. La mission pourra être reconduite autant de fois que nécessaire. Code NUTS : FRL05 Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés, si possible, solidaires. Délai minimum de validité des offres : 120 jours. Modalités de financement : Fonds propres. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français. Unité monétaire utilisée : L'euro. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon - 5 Rue Jean Racine - BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 - Tél. : 04.94.42.79.30 - Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr Introduction des recours éventuels : - Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative. - Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet). - Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat). - Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative. - Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative. - Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/09/2024**